

13/04/2017

Deux-Sèvres - Thouars -

## La ressource de la mutualisation



*Philippe Cossoul, un des responsables de « Ma commune ma santé ».*

A la tête de l'association Actiom (\*) qui organise le groupement des assurés « Ma commune ma santé », le Toulousain Philippe Cossoul indique que le mouvement prend de l'ampleur. « *Nous sommes actuellement à 1.650 communes et le Thouarsais est la première communauté des communes à adhérer, dans la foulée de la ville de Thouars.* »

L'association qui a démarré il y a peu a généré 2 M€ de primes en 2016. « *Les seniors et les personnes à petits revenus sont attirés par les propositions tarifaires que nous pouvons leur faire* », explique le responsable. « *En fait, nous faisons du courtage, c'est-à-dire que nous obtenons des tarifs et des garanties intéressantes auprès des mutuelles santé. Grâce au volume des adhérents et au fait que nous n'avons pas d'intermédiaires, nous pouvons proposer des prix bas et des garanties améliorées.* »

Cette forme de « groupement d'achats de services » est donc rendue possible car le risque de santé s'équilibre entre les adhérents de catégories socio-professionnelles et d'âges différents. C'est ce principe même de la mutualisation qui donne de bons résultats.

Mieux, grâce aux entretiens d'information, l'arrivée de cette nouvelle mutuelle a permis à des personnes qui étaient hors du système de santé de trouver des solutions annexes : CMU ou aides à la complémentaire santé. Elles ne savaient pas qu'elles pouvaient y prétendre.

(\*) Membre du groupe Sofraco.